

EXPLICATION D'UN TEXTE LATIN

ÉPREUVE À OPTION : ORAL

Bruno Poulle, Sophie Van der Meeren

Coefficient de l'épreuve : 3

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 minutes maximum d'exposé et 10 minutes de questions

Type de sujets donnés : texte d'environ 20 lignes à traduire et à commenter

Modalités de détermination du texte : tirage au sort entre 3 enveloppes contenant chacune un sujet. Chaque sujet comporte un titre, des mots de vocabulaire, éventuellement une ou plusieurs indications historiques.

Liste des ouvrages généraux autorisés :

- Grimal P., *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*, Paris, 1951 (ou éditions suivantes)
- *Westermanns Atlas zur Weltgeschichte. I. Vorzeit. Altertum*, Berlin-Hambourg-Munich-Kiel-Darmstadt, 1963

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : le livre d'où est tiré le passage est fourni (dans une collection unilingue).

Les modalités de l'épreuve sont substantiellement identiques à celles de l'épreuve commune et nous attendons des candidats les mêmes qualités. Nous invitons donc les futurs candidats à se reporter aux remarques que nous avons formulées à ce sujet dans le rapport.

Nous attirons l'attention sur quelques points particuliers. À la différence de l'épreuve commune, l'épreuve des optionnaires ne comporte pas de programme. Le jury est cependant libre de donner des textes sur n'importe quel thème, y compris donc des textes pouvant se rattacher, entièrement ou partiellement, à la thématique de l'année. Une autre particularité tient à la longueur et à la difficulté des textes proposés qui sont un peu plus grandes que pour l'épreuve commune. Enfin, nous sommes aussi un peu plus exigeants, qu'il s'agisse de l'exactitude de la traduction ou de la qualité du commentaire : on attend d'un candidat qui choisit le latin en option une connaissance minimum de la civilisation et de l'histoire littéraire de l'Antiquité.

Seulement huit candidats ont passé cette année l'épreuve de latin. Les résultats sont contrastés : le jury a entendu d'assez mauvaises prestations, mais également de bons exposés. Les textes étaient tirés des auteurs suivants : Apulée, Cicéron, Horace, Ovide, Sénèque.